

*tranchez, ne m'épargnez point ici-bas, afin que vous m'épargniez dans l'éternité. Ah ! sachez trouver dans les peines présentes un sujet de consolation, à l'exemple du saint homme Job : Que ma consolation soit de me voir accablé d'affliction, sans que la main de Dieu m'épargne.*

Consolez-vous dans vos peines par l'espérance du paradis. Saint Joseph Calasanz disait : *Pour gagner le ciel, toute peine est peu de chose. Car saint Paul dit : Il n'y a pas de proportion entre les souffrances de la vie présente et les récompenses de la vie future. Ce serait peu de chose d'endurer tous les maux de ce monde pour jouir, ne fût-ce qu'un instant, du paradis ; à combien plus forte raison devez-vous embrasser toutes les croix, sachant que la tribulation présente, qui ne durera qu'un moment, opère en nous un poids éternel de gloire. Heureux donc celui qui souffre avec patience, car, après avoir été ainsi éprouvé, il recevra la couronne de la vie éternelle.*

Les tribulations sont même une marque de prédestination. "Vivre ici-bas dans l'affliction, dit saint Grégoire, c'est le propre des élus." C'est ce qu'écrivait saint Jérôme à sainte Eustochie : "Cherchez, et vous trouverez que tous les saints personnages ont eu